L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JANVIER 1857.

Imprimé et publié par
O. E. WEISSE & Co.,
ET SES PROPRIETAIRES:
O. E. WEISSE, N. DUPOUR,
E. D. VERGER, S. HARRY.
Rue Chartres N. 83, entre Conti et Bienville.
L'ABEILLE NOUVELLE-ORLEANS:
PARAIT LE MATIN 7 JANVIER.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine à raison de 25 cents pour les 10 numéros. Ils paieront aux porteurs.

Vente à l'unité de ce jour.
Vente à l'unité de 10 heures, 77 Chartres.
Le journal est donné P. M., livré à domicile, rue de la Bourse.
Les annonces, de la livre 75 à Minutes, ancres, chaînes.

Territoire d'Utah.

[illegible] nécessaire pour être [illegible] comme Etat, et néanmoins le territoire s'est décidé [illegible] cette année [illegible] ment prononcée [illegible] Etats d'Utah, pour [illegible] aux vœux de son habitant [illegible] rieuse à laquelle [illegible] est même jusqu'à sympathiser avec la constitution des Etats-Unis, et il pourrait y puiser des [illegible] proposer l'admission [illegible] dans la constitution [illegible] législateurs mériteraient [illegible] à éviter toute [illegible] des habitans [illegible] en réalité des lois, et [illegible] de la gloire. Young ellemême [illegible] puissante que [illegible] que le Congrès n'[illegible] pas [illegible] repousser [illegible] Mormons [illegible] ils seront-elles mieux [illegible] en faveur de ces derniers [illegible] Ailleurs, [illegible] jamais [illegible] l'état de choses [illegible] respect de la [illegible] Mormons [illegible] Etats, pour [illegible] Utah. Il [illegible] Paris, et les [illegible] complètement à s'in[illegible] ne doivent contribuer [illegible] chancelier de [illegible] à réduire à l'exp[illegible] suffirait la [illegible] depuis la